



Association pour la Promotion Sociale des Aveugles et autres Handicapés

## OFFRE D'EMPLOI

Date : 11/03/2026

Référence : 2026/05-PAF

### Employeur

**Raison sociale** : Association pour la Promotion Sociale des Aveugles et autres Handicapés (APSAH)

**Etablissement** : Siège social

**Secteur d'activité** : médico-social

**Adresse** : 17 route de Rignac – 87700 Aix-sur-Vienne

**Personne à joindre** : Karine VOISIN, Directrice du Pôle Administratif et Financier de l'APSAH

**Tel** : 05 55 70 23 84

**SIRET** : 775 716 327 00116

### Emploi

L'Association pour la Promotion Sociale des Aveugles et autres Handicapés (APSAH) recrute un **technicien informatique (H/F)**, pour son Siège social, situé à Aix-sur-Vienne (Haute-Vienne, 87).

L'APSAH est une association du secteur médico-social accueillant environ 400 personnes en situation de handicap, employant 130 salariés, sur quatre sites géographiques.

#### Missions principales :

- installer et mettre en service les postes de travail et outils finaux du système d'information,
- contribuer au bon fonctionnement et maintien de ces outils,
- assurer le support de niveau 1 aux utilisateurs.

### Profil

**Niveau de qualification** : Titre professionnel en informatique ou baccalauréat professionnel en informatique de gestion ou équivalent ou Bac + 2 en informatique : BTS Informatique.

**Expérience professionnelle** : débutant accepté.

**Compétences** : connaissance des logiciels métiers liés à l'informatique, connaissance des produits informatiques, connaissance de l'environnement d'exploitation, connaissance de la sécurité informatique et de la réglementation, techniques en informatique. La connaissance de l'informatique adaptée à la déficience visuelle et auditive serait un plus.

**Aptitudes professionnelles** : sens de l'écoute, esprit d'analyse, réactivité et autonomie.

### Conditions d'emploi

**Type et durée du contrat** : Contrat à durée indéterminée avec période d'essai de 2 mois

**Disponibilité** : avril 2026

**Conditions d'exercice** : mi-temps

**Rémunération** : entre 12,5 et 13,5 K€ bruts par an en fonction de l'ancienneté pour un mi-temps (75,84 heures mensuelles) selon Convention Collective Nationale du 31 octobre 1951 renouvelée

**Lieu de travail** : Aix-sur-Vienne + déplacements dans les établissements sur Limoges

### Traitement de l'offre :

Envoi d'une lettre de motivation et d'un CV :

Madame la Directrice du Pôle Administratif et Financier

Siège de l'APSAH

17 route de Rignac - 87700 Aix-sur-Vienne

recrutement@apsah.asso.fr